

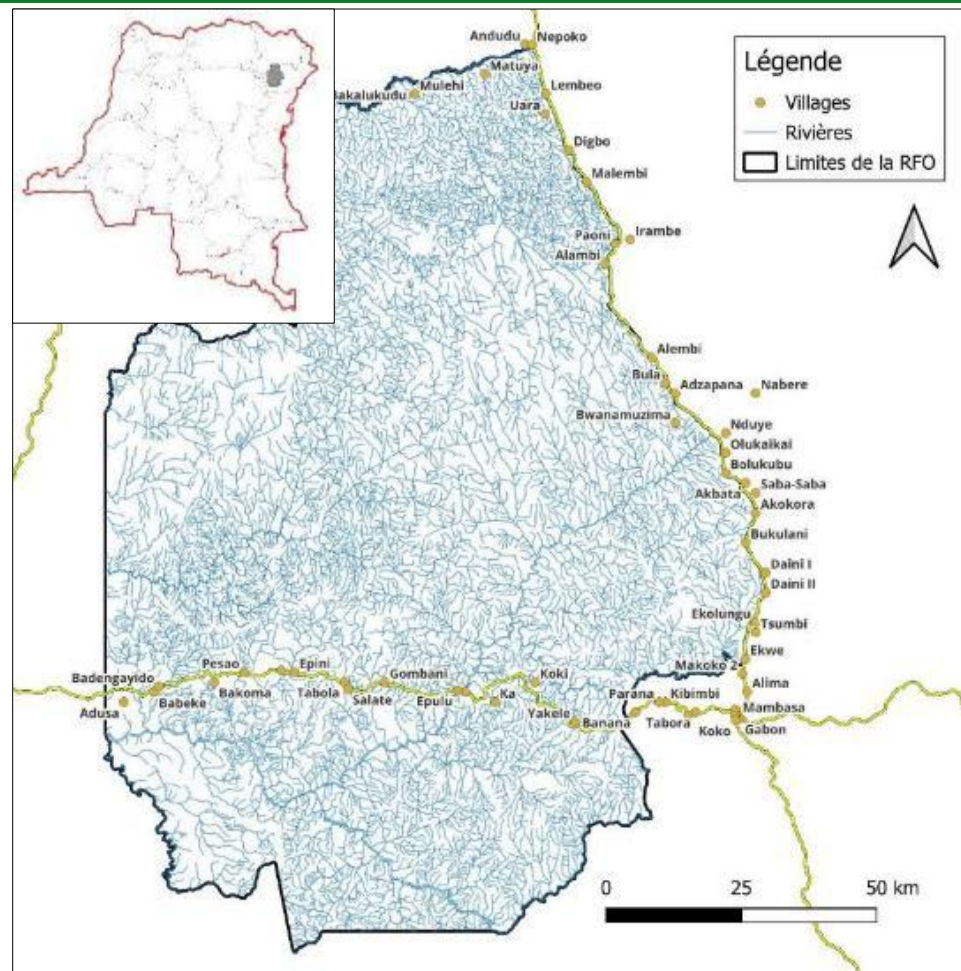


Elaboration d'un Plan d'Aménagement et de Gestion de la Réserve de Faune à Okapis (RDC)

Journée Faune GxABT | 10 novembre 2025

Julve C.; Cerny C., Mbusa Muyisa M & Vermeulen C.

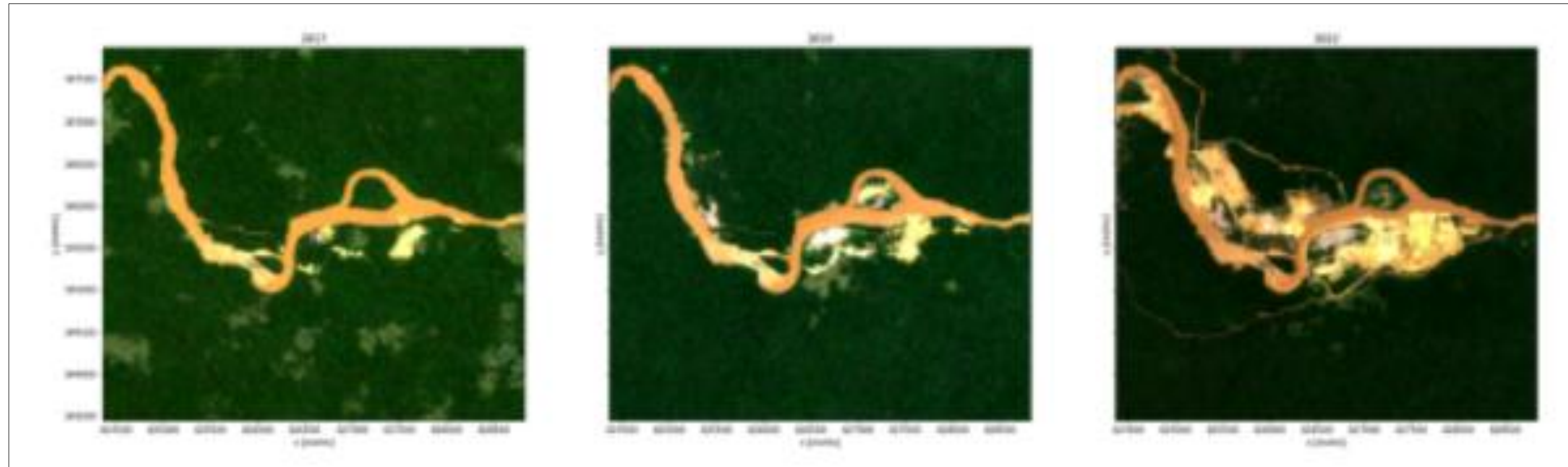
Une réserve unique...



- 13 000 km² de forêts tropicales
- Grande biodiversité et 15% de mammifères endémiques
- Patrimoine mondial de l'UNESCO (en péril)
- PPP WCS – ICCN
- 2 districts, 3 territoires, 265 villages...
- Environ 35.000 habitants
- Espèces emblématiques : okapi, éléphant de forêt, chimpanzé
- Peuples autochtones dépendants étroitement des ressources de la forêt
- Une route nationale



Une réserve unique... au cœur d'une région fragile



- Exploitation minière
- Routes dégradées
- Déforestation + Défaunation
- Pauvreté structurelle
- Groupes armés actifs

Les fondements du plan de gestion



1. Protéger la **biodiversité**

2. Soutenir le **développement local**

3. Renforcer la **gouvernance**

Un plan de gestion, c'est quoi?



Une boussole, qui permet de:

- Améliorer la **gestion** de l'aire protégée
- Limiter les **pressions** et garantir la **conservation**
- Renforcer la **participation** des parties prenantes
- Clarifier les **responsabilités** à tous les niveaux
- **Optimiser** les moyens humains, logistiques et financiers



Du rêve à l'action : La structure du plan de gestion



Vision – Où veut-on aller ?

Ex. Maintenir la population d'éléphants et la valeur universelle du site.



Objectifs opérationnels – Que veut-on obtenir ?

Ex. Réduire le braconnage commercial, renforcer la surveillance, impliquer les communautés.



Actions concrètes – Que fait-on au quotidien ? Qui le fait ? Quand ? Avec quel budget ?

Ex. Équiper les écogardes, établir un réseau d'informateurs, recruter des relais villageois.

La construction du PAG: de la biblio....



République Démocratique du Congo
INSTITUT CONGOLAIS POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE
Direction Général



GUIDE PRATIQUE POUR L'ELABORATION
D'UN PLAN D'AMENAGEMENT ET DE GESTION
D'UNE AIRE PROTEGEE/AP EN RD CONGO

Mon Drive > RFO ▾

Type ▾

Contacts ▾

Date de modification ▾

Nom ↑



Bibliographie



Consultations terrain



Supports réunions



Chronogramme mission.xlsx



PAG RFO.xlsx



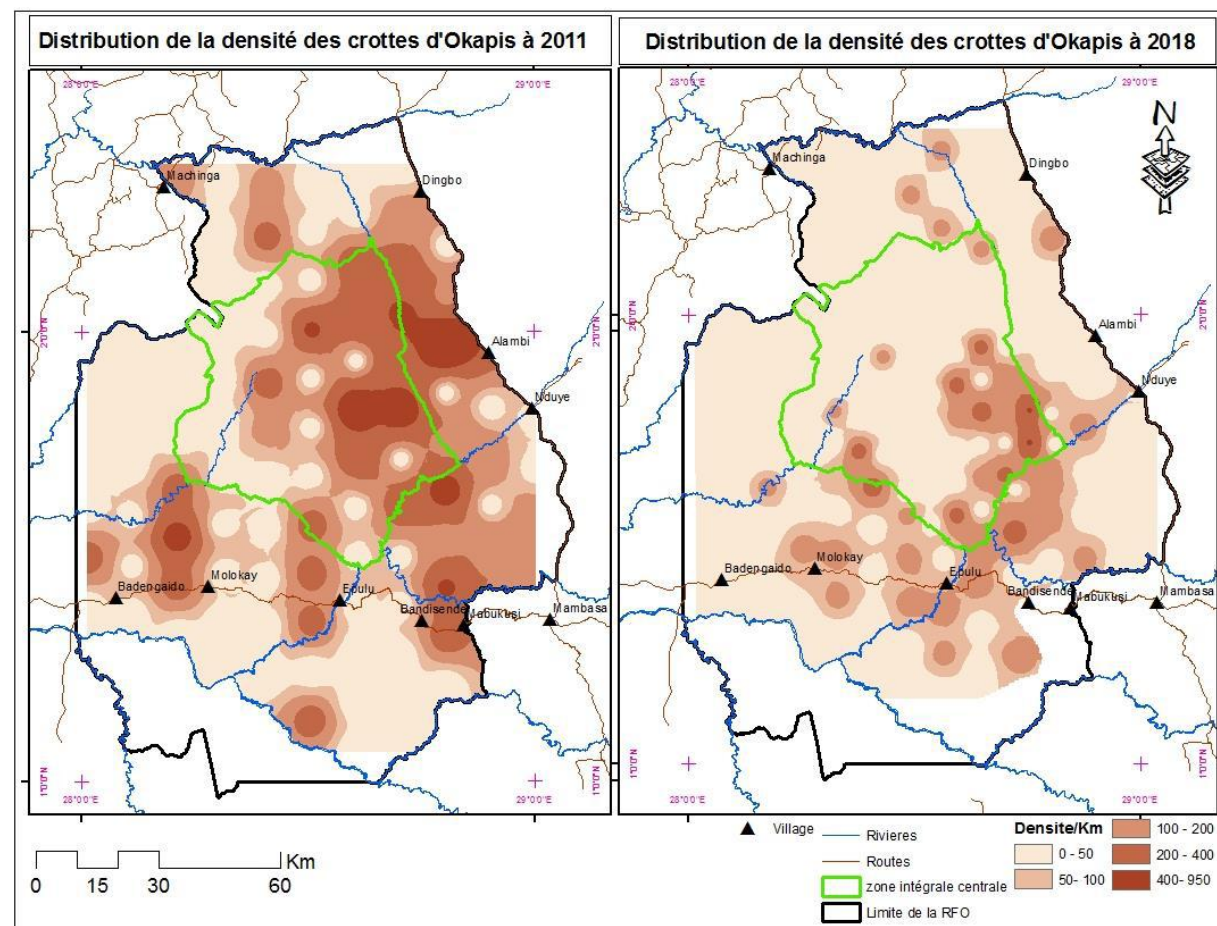
Parties prenantes et documents RFO.xlsx

- Contexte légal
- Guide pour l'élaboration d'un PAG en RDC
- +100 documents analysés
- Création d'une base de données
- Mise en place d'une unité de planification (8 personnes)
- Identification et consultations des différentes parties prenantes: communautés, ICCN, WCS, autorités administratives locales...

La construction du PAG: de la biblio... au terrain

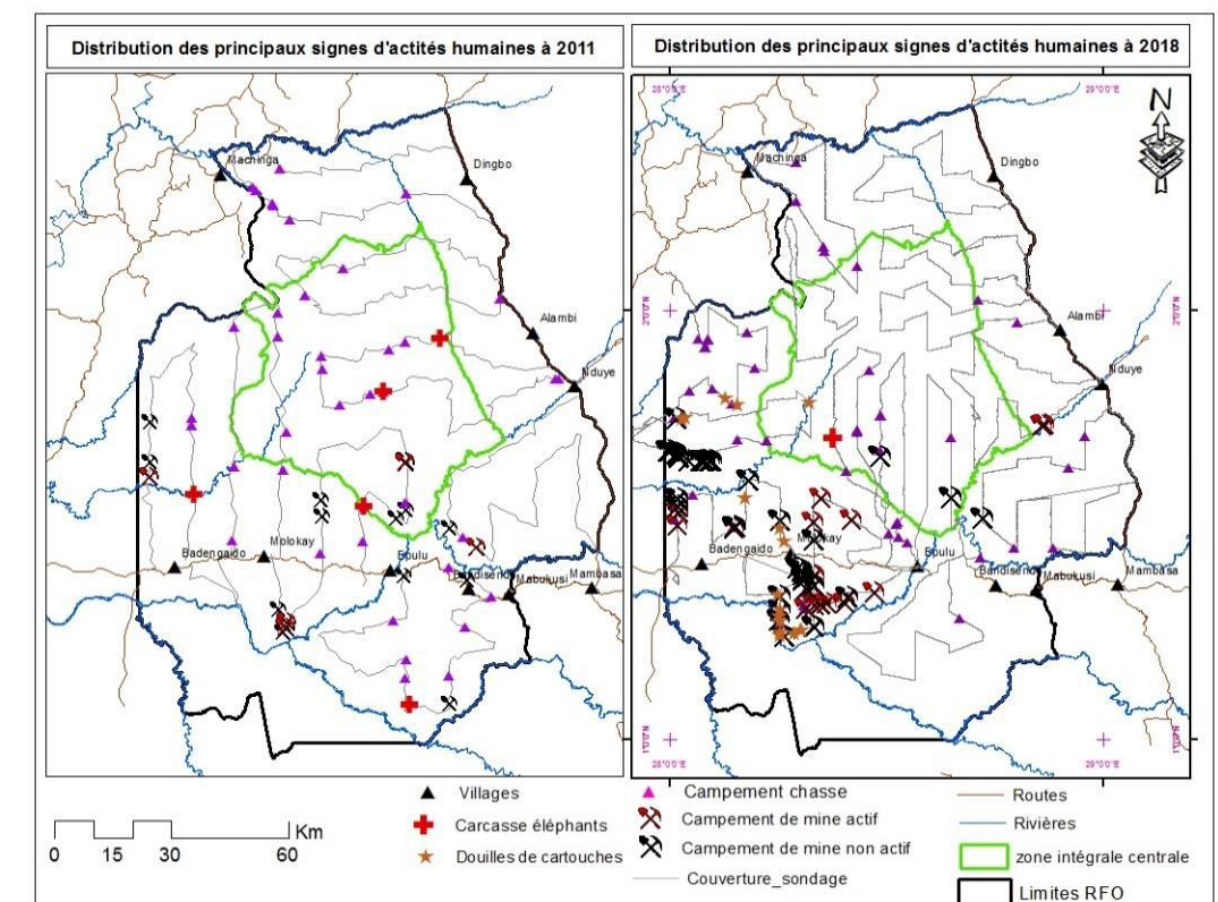


- Consultations avec les différentes parties prenantes: communautés, ICCN, WCS, autorités administratives locales... dans les limites du temps disponible
- Données fauniques et socioéconomiques
- Suivi d'activités illicites



← Okapi

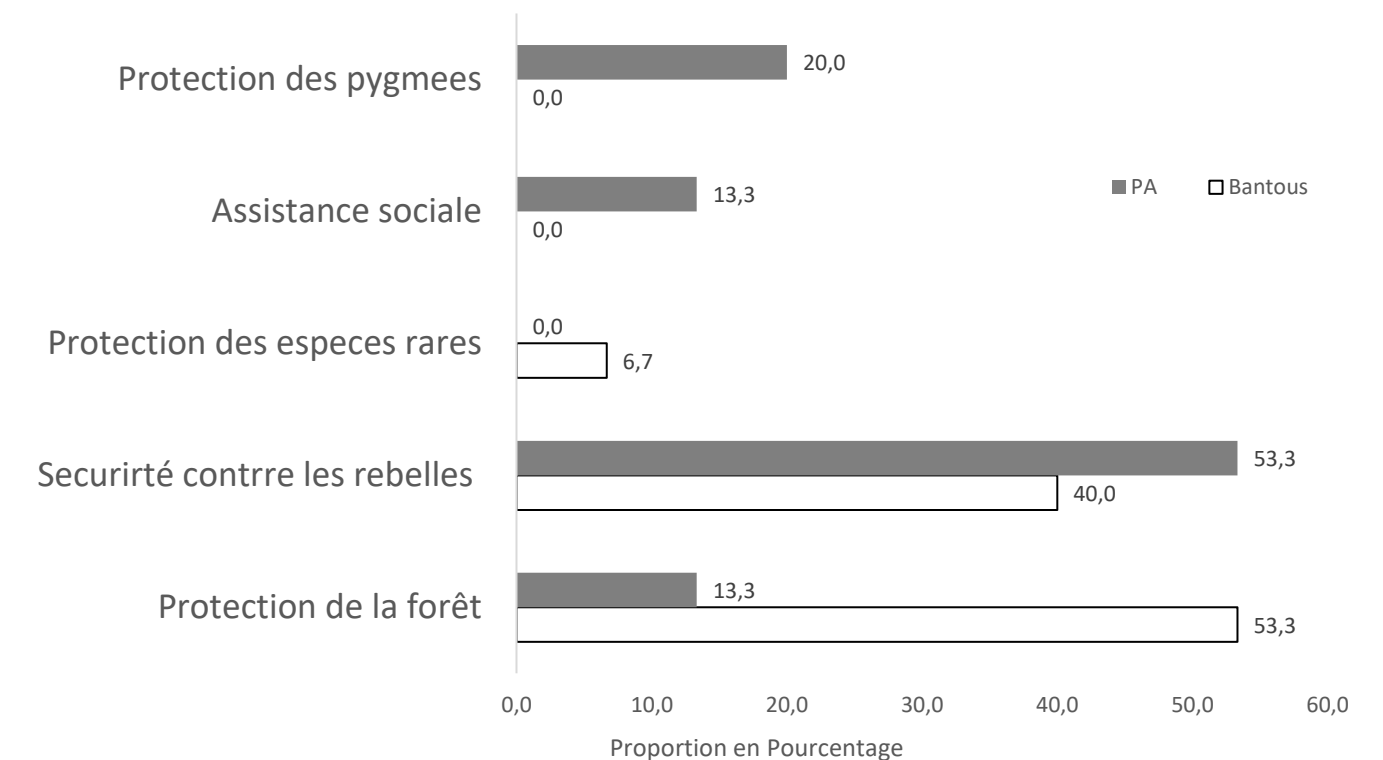
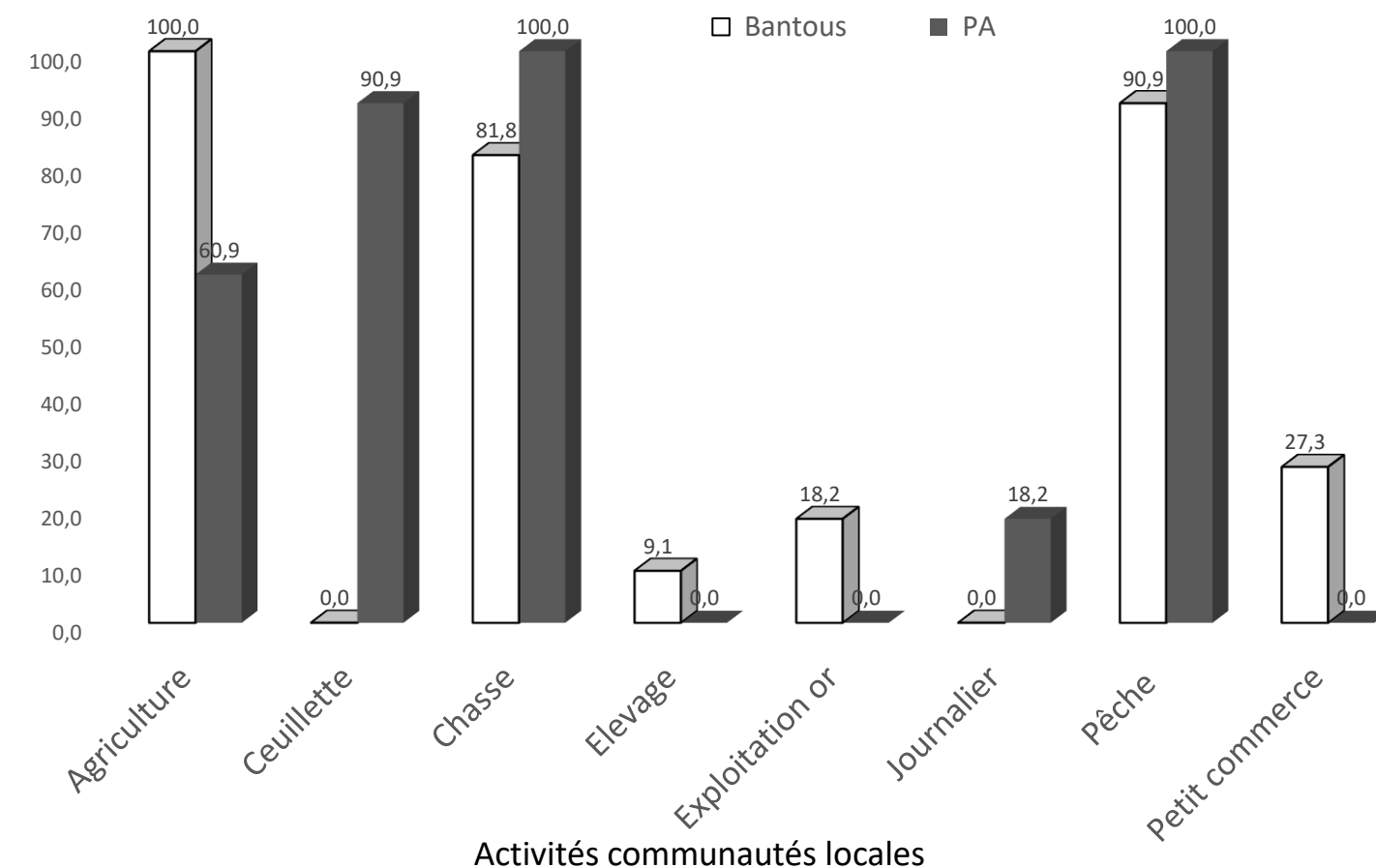
Activités
illicites →



Constats mission terrain



- Faible activité minière menée par les populations
- En général **bonne connaissance des limites naturelles** de la RFO
- Perception importante du **rôle sécuritaire** de la RFO
- Perception d'abondance de ressources dans la RFO, sauf la chasse et la pêche
- Réalisations **développement perçues insuffisantes**, ainsi que l'emploi



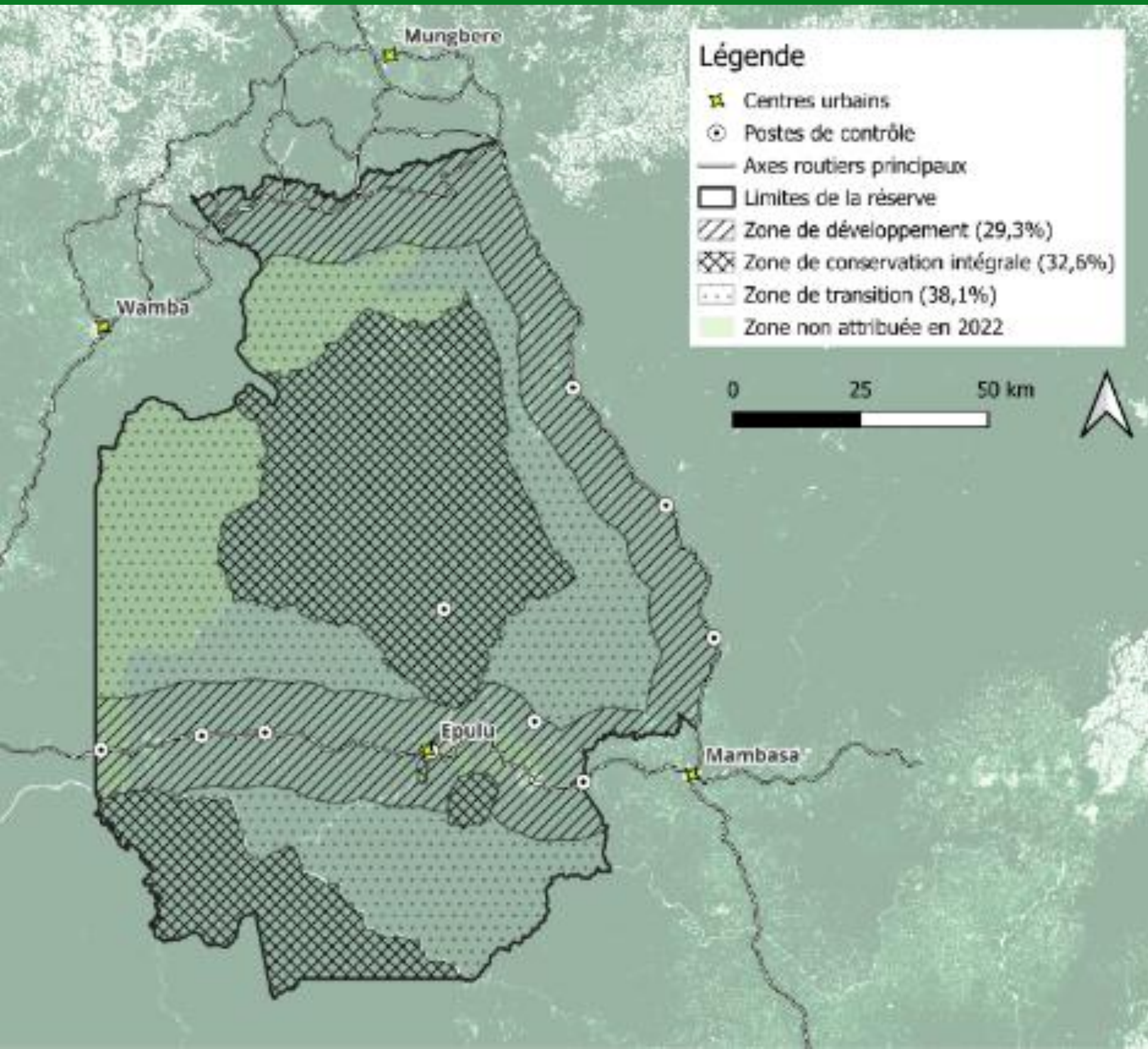
Les limites de la Reserve de Faune à Okapi



Deux cartes:

- Limites de la RFO (selon l'arrêté de création de 1992) (vert foncé),
- Limites du Cadastre Minier (CAMI), plus petit (vert clair) et permis miniers.

Zonage de la RFO



Un système en **trois** zones :

- Aire centrale** dédiée à la **conservation**; activités humaines interdites sauf recherche
- Zone tampon** : activités humaines autorisées mais **compatibles avec la conservation**
- Aire de transition**, où l'accent n'est pas mis sur les restrictions, mais bien sur la promotion des **activités durables**

Droits d'accès aux ressources naturelles



Zonage inscrit dans le PAG:

- ✓ Défini de façon participative → **DARN (Directives d'Accès aux Ressources Naturelles)**
- ✓ Basé sur des critères multiples, biologiques et sociaux
- ✓ Intègre les directives d'accès et d'usage durable
- ✓ Reconnaît les droits coutumiers d'usage
- ✓ Encadre les activités économiques compatibles

Entre droit coutumier et opportunisme



La législation est très claire: exploitation minière non autorisée au sein de la RFO. Et pourtant

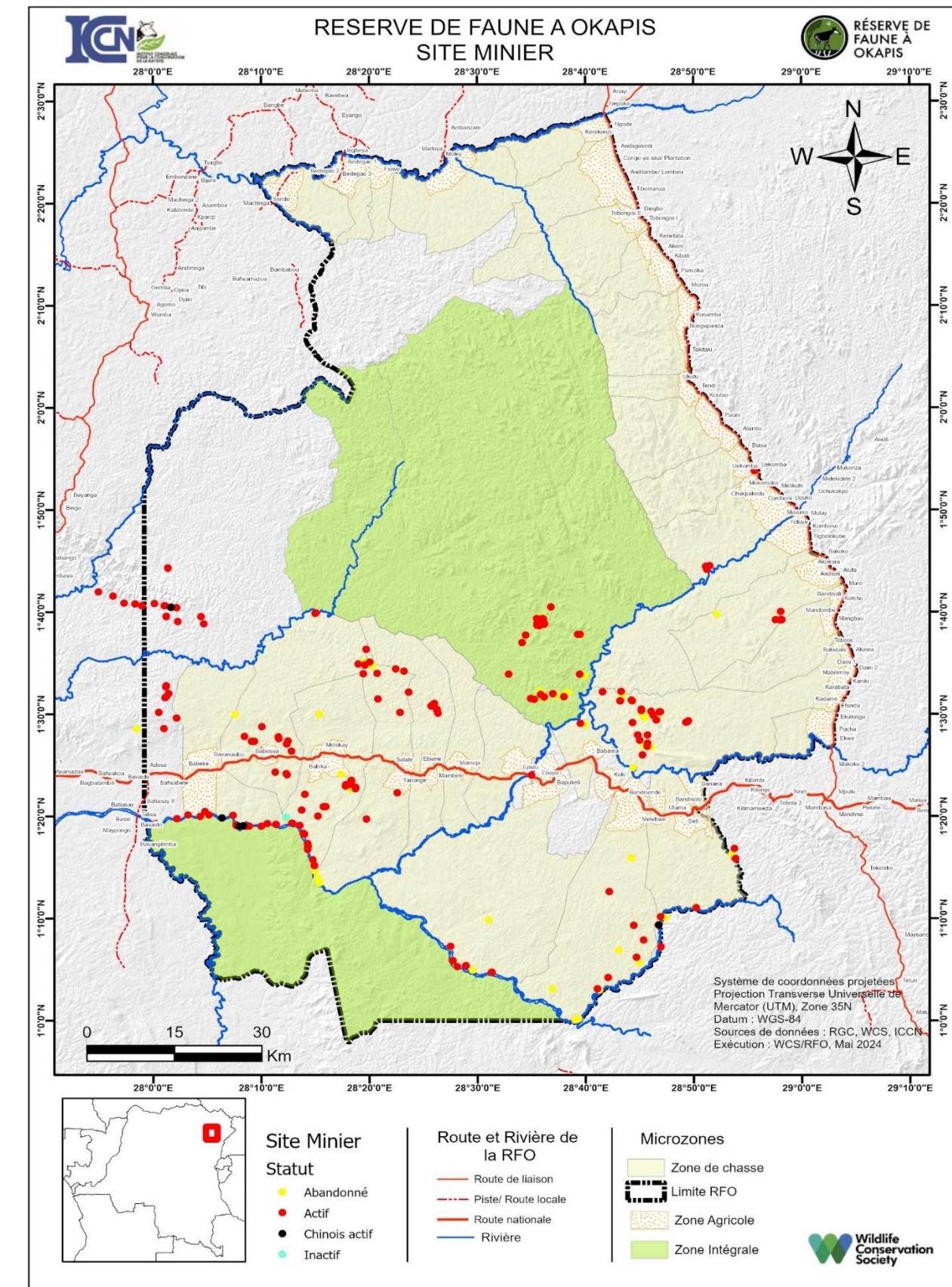
Actions prévues à 3 niveaux:

1. Limites de la RFO

- Fausses limites
- Nos échanges avec les communautés montrent un manque de connaissance des limites **non naturelles**

2. **Evacuation** des sites miniers (renforcement des écogardes les prochaines années): en cours pour les sites artisanaux

3. **Zones d'Exploitation Artisanales (ZEA)** pour délocaliser les mines artisanales en dehors de la RFO: en cours



Protéger la RFO, c'est plus que protéger l'okapi



Le Plan de gestion c'est:

- ✓ Un cadre clair pour la gestion et la gouvernance
- ✓ Une feuille de route commune ICCN – WCS – partenaires
- ✓ Un outil vivant pour protéger la biodiversité et soutenir les populations locales

Merci!

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions



Numéro de téléphone

+32 (0)81 62 26 36

Adresse e-mail

contact@natureplus.be

Site Web

www.natureplus.be